

Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP)

Maison des associations, boite 68,

4, rue de Lorraine, 44210 Pornic

Tél: 06 80 93 86 20 – sauvegardevieuxpornic@gmail.com

https://www.sauvegardevieuxpornic.fr/

AG de l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP) 29 juillet 2021



AG de l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP) 29 juillet 2021

Dans le déroulement de cette AG, nous allons commencer par les questions diverses ...



JEP 2021 – Vendredi 17 septembre

Opération « Levez les yeux ! »

Objet:

- Accueillir des élèves d'établissements scolaires du territoire de Pornic dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2021, le vendredi 17 septembre 2021;
- Utiliser le château de Pornic et son histoire comme support à des travaux scolaires le 17 septembre 2021, ou à suivre sur l'année scolaire 2021/2022.



JEP 2021 – Vendredi 17 septembre

PROGRAMME:

- Visite du château (entre 45 minutes et une heure)
- Modalités :
- Les visites seront gérées par des bénévoles de l'ASVP;
- Les groupes seront plafonnés à 15 personnes, encadrants scolaires compris ;
- Les entrées seront espacées de 15 minutes, ce qui permettra d'accueillir environ 8 visites le matin entre 10h et 12h, et 16 visites l'après-midi entre 14h et 18h, soit au total jusqu'à 24 visites et 360 visiteurs scolaires sur la journée;



JEP 2021 – Vendredi 17 septembre

Groupe de travail pour l'organisation de cette journée :

- Conception des visites pour des visiteurs de 3 à 10 ans ;
- Gestion des visites (accueil et animation des visites) ;
- Coordination avec les établissements scolaires ;
- Suivi post JEP 2021



- Rappel de l'existant dans et autour du château dans le cadre des JEP :
- Campement médiéval dans le jardin de Retz ;
- Restauration médiévale pour le public ;
- Animations médiévales dans le jardin de Retz et les cours du château ;
- Bénévoles de l'ASVP en costume médiéval pour accueillir les visiteurs ;
- Exposants dans les cours du château illustrant l'histoire de notre territoire et les métiers du patrimoine.



Nouveau :

- Plus d'animations médiévales : combats médiévaux, cracheurs de feu, échassiers, tirs à l'arc, moments musicaux, danses (groupe Tradifolie de la Bernerie), promenades en calèches et à cheval dans la ville basse ;
- Les habitants de Pornic et les visiteurs sont invités à se costumer (tenues médiévales, mais pas que ...), non seulement pour circuler dans les espaces d'animations médiévales, mais également pour leurs déplacements en ville durant ce WE (Ce projet aurait vocation à se répéter chaque année pour inciter les habitants et visiteurs à s'équiper);



Où trouver des costumes médiévaux (location ou achat)?

- Dans tous les « Marché aux Affaires »;
- Dans tous les « Gifi »;
- Dans toutes les « Mini-Fouine »;
- Dans toutes les « Foir'Fouille »;
- « Monnier Déguisements costumes » à Nantes (8 rue Georges Claude, 44100 Nantes ; Tél : 02 40 46 41 04) ;
- « La Maison du Fromage » à St Nazaire (97 avenue de la République, 44600 Saint Nazaire ; Tél : 02 40 22 47 70) ;
- « Jour de Fête » à Trignac (9001 rue des Typhas ZAC Fontaine au Brun 44570 Trignac ; Tél : 02 52 41 07 67 ;
- « Tout pour les Fêtes » à Nantes (25, rue de Verdun, 44000 Nantes ; Tél : 02 40 47 64 92) ;
- « Fiesta Atlantique » à Nantes (2, allée des Tanneurs, 44000 Nantes ; Tél : 02 40 35 34 75) ;
- « L'Art de la Fête » à Orvault (6, rue Boucicaut, 44700 Orvault ; Tél : 02 40 40 31 70) ;
- Sites internet ;
- Attention : ne pas attendre le dernier moment !



Dimanche 19 septembre:

- Coordination avec les autres associations mobilisées (Cœurs de lames,
 Coques en bois, Cercle celtique, Pornic auto-rétro)
- A l'affiche dans les cours du château ;
- Accueil de 9h30 à 18h;
- Gestion du stand de l'ASVP :
 - Renouvellement des adhésions 2021/2022 (10 €)
 - Ventes de billets pour la visite (5 € pour les plus de 10 ans)



Equipe de bénévoles pour préparer ces JEP 2021

- Relations avec la mairie (demandes de matériels) et les exposants (besoins de matériels) ;
- Accueil des visiteurs ;
- Gestion du stand de l'ASVP;
- Re-conception et gestion des visites de l'intérieur du château
- Sécurité



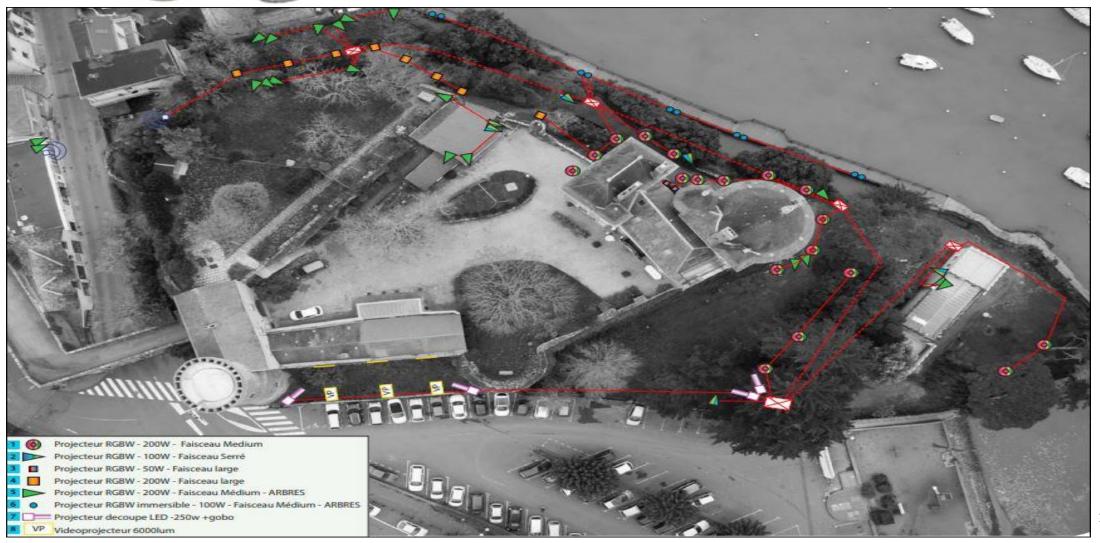
Mise en lumières du château

Ce projet qui serait porté par la <u>ville de Pornic pour la partie</u> « <u>matériels » et par l'ASVP pour la partie artistique</u>, a déjà fait l'objet d'une présentation par Emmanuel Augerau (Eiffage), Benoit Quéro (Spectaculaires) et Robert de Vogüé (ASVP) en Mairie :

- 1- Rénovation des éclairages nocturnes sur le château de Pornic
- Eclairages led couvrant la gamme des couleurs ;
- Leur surveillance et leur pilotage seraient assurés à distance (services techniques de la ville avec le support du concepteur, et/ou Spectaculaires, et/ou techniciens du groupe Eiffage);



Rénovation des éclairages nocturnes sur le château de Pornic



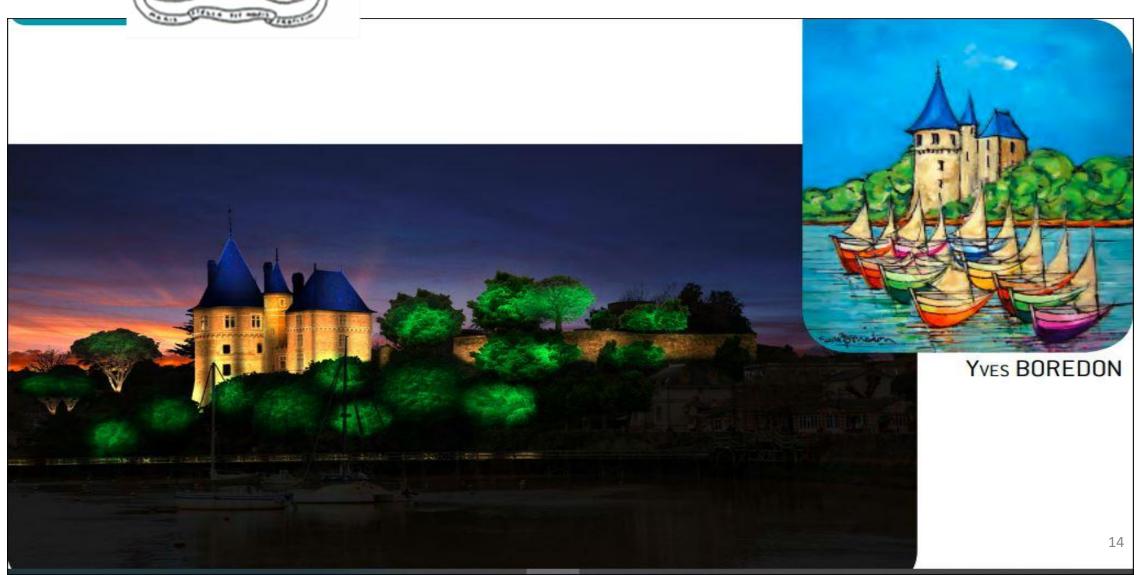


Mise en lumières du château

2- <u>Sur la façade ria du château</u>, des « <u>mises en lumière à la manière de</u> » visant à en faire des tableaux... »

- s'inspirant chacune du style d'un peintre ayant peint le château de Pornic : Renoir, Bernard Buffet, Eric Boredon, Eric Lepape, Yves Larcher, ...;
- Plusieurs mises en lumière différentes (nombre à définir);
- Ces mises en lumière seraient activées à des horaires prédéfinis et se succéderaient selon des fréquences à définir (successivement en boucle tout au long de la soirée, une par jour, une par semaine, ...);

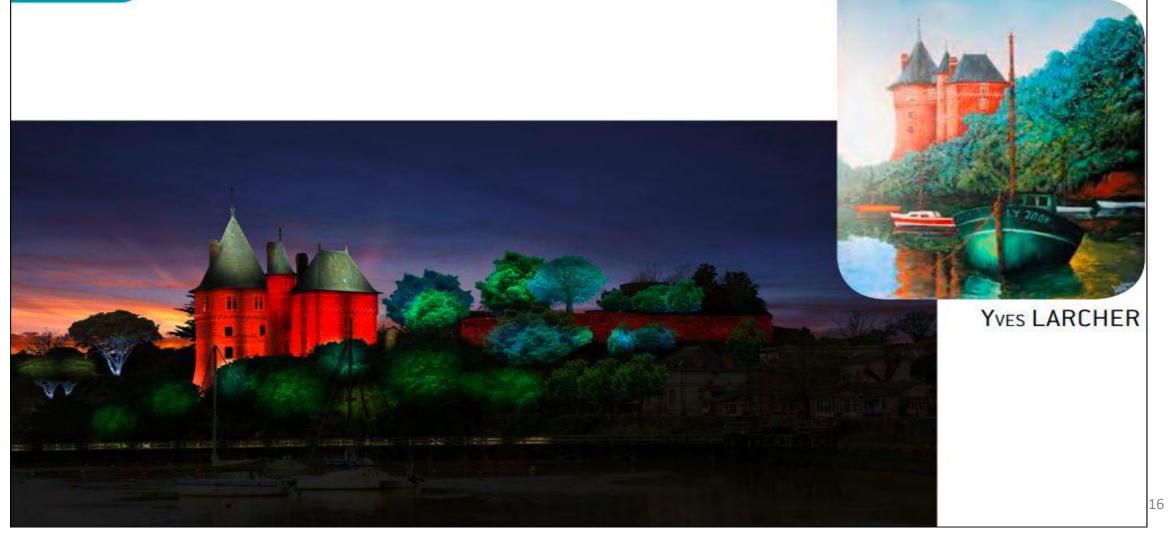




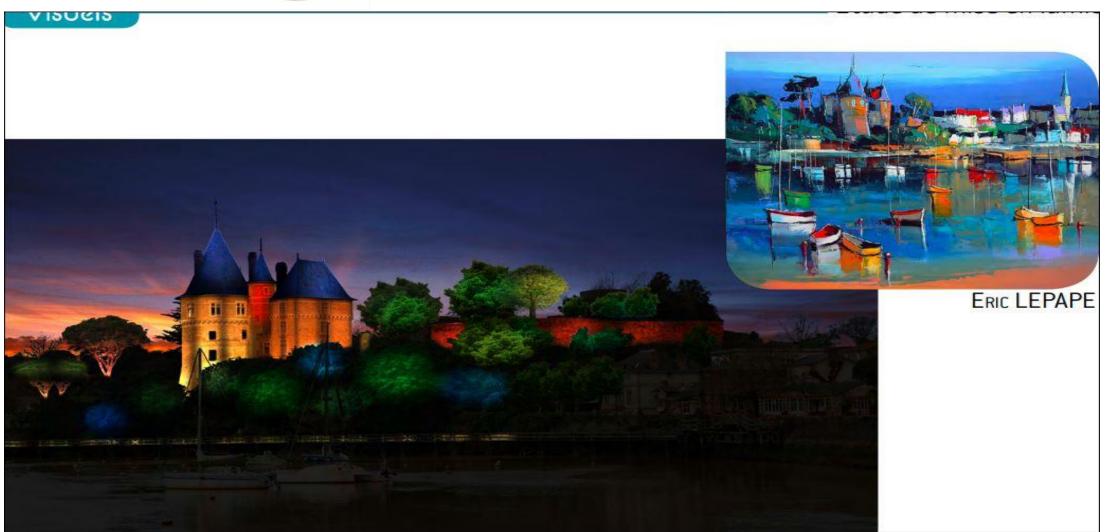


















Spectacles mapping vidéo / son et lumière

Sur la façade ria du château

Sorte de cinéscénie retraçant par un récit « romancé » sur fond de tableaux successifs, l'histoire de Pornic et de son château ;

Ou spectacle purement visuel à base d'effets (mapping vidéo, hologrammes, escadrilles de drones, rayons laser,).

Dans la cour du château

un spectacle son et lumière dans la cour du château sur un thème à choisir (par exemple une histoire qui aurait pour cadre le château de Pornic ou un évènement dans l'histoire du château)



Financements des spectacles

- Cotisations des adhérents ;
- Mécènes particuliers ;
- Mécènes entreprises ;
- Subventions des collectivités locales (Pornic, Département, Région) ;
- DRAC;
- Partenariats (Fondation Mérimée / association de la Demeure Historique) ;
- Sponsors (régie publicitaire);



Régie publicitaire

Tenir compte des:

- Règlement National de Publicité
- Règlement Local de Publicité

Problèmes et solutions



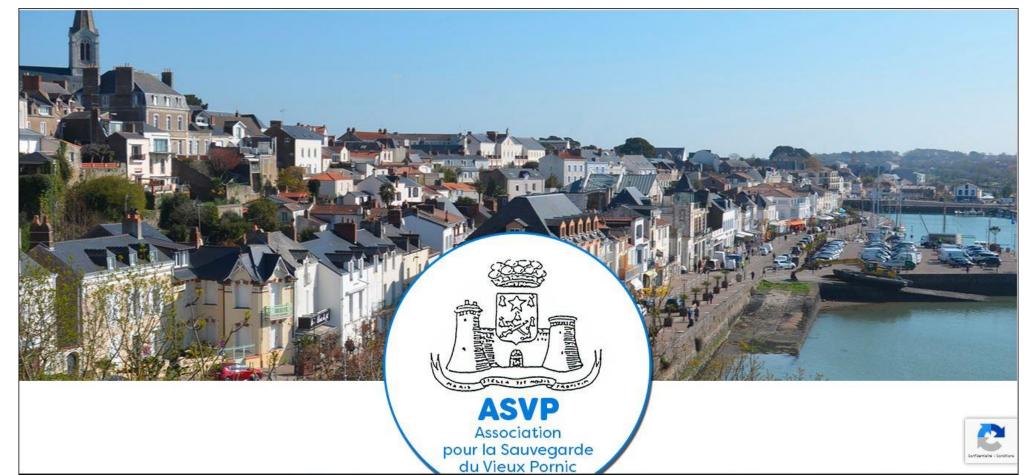
Statuts de l'ASVP

- Pour pouvoir recevoir des dons et émettre des reçus fiscaux, l'association doit adopter le statut d'association d'intérêt général;
- Ses statuts sont déjà en conformité ; il n'y aura donc que les démarches auprès de l'administration fiscale à réaliser ;
- Quand : dès que la ville de Pornic aura donné son feu vert pour la rénovation des éclairages nocturnes sur le château de Pornic.



Rappel sites internet (1)

1- Site de l'ASVP : https://www.sauvegardevieuxpornic.fr/





Rappel sites internet (2)

2- Site du château de Pornic : https://www.chateaudepornic.fr/





Parrainage d'évènements au château

Cette année:

- Les marionnettes de Ludoscience (3 juillet au 22 août);
- Le spectacle Barbe-bleue (27 et 28 août);

Dans le cadre de conventions tripartites entre :

- l'entité parrainée ;
- L'ASVP qui parraine;
- Robert de Vogüé qui met à disposition de l'ASVP les espaces ad hoc pour les évènements;



Stratégique pour assurer l'organisation et la gestions des activités habituelles et des projets !!!

- Recrutements;
- Etoffer l'équipe actuelle des bénévoles ;



Vote des résolutions

1^{ère} résolution - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de l'association du 15 juin 2019

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de procès-verbal de l'AG du 8 juin 2019, approuve ce procès-verbal.

2^{ère} résolution - Approbation du rapport sur les activités de l'association pour les années 2019 et 2020, et 2021 à ce jour

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur les activités des années 2019 et 2020, et 2021 à ce jour, approuve ce rapport.



comptes des exercices 2019 et 2020, et situation provisoire au 31 mai 2021

Comptes Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP)								
En€		Exercice 2019 Exercice 2020		Exercice 2021 (situation provisoire au 30 juin 2021*)				
Trésorerie au 1er janvier		758,86	1 552,58	2 599,98				
		Recettes						
	Cotisations annuelles	775,00	1 073,00					
	Produits de parrainage	500, 00	55,00	100,00				
	Contribution des adhérents aux moments de convivialité							
	Geste commercial banque	30,00						
Total		1 305,00	1 128,00	100,00				
		Dépenses						
	Frais de prestataires extérieurs	440,00						
	Frais site internet ASVP (hébergement, développement, gestion)			455,00				
	Assurance			281,00				
	Fournitures							
	Moments de convivialité ASVP							
	Frais bancaires	71,28	80,60	41,22				
Total		511,28	80,60	777,22				
Résultat de l'exercice		793,72	1 047,40	*-677,22				



Vote des résolutions

3ème résolution – Approbation des comptes de l'association pour les exercices 2019 et 2020, et la situation provisoire au 31 mai 2021

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes présentés par le conseil d'administration pour les exercices 2019 et 2020, et la situation provisoire au 31 mai 2021, approuve ces comptes.

Elle donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association.



Composition actuelle du conseil d'administration de l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP) :

Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP) - Conseil d'administration										
Rang	Nom	Fonction	Fin de mandat	Année	Adresse	Téléphone	Mail			
				renouvellement						
1	Robert de Vogüé	Président	AG comptes 2021		2 rue Femand de Mun, 44210 Pornic	06 80 93 86 20	robertdevogue@gmail.com			
2	Dominique Nobilleau	Secrétaire	AG comptes 2021		3 résidence la Fontaine, 44210 Pornic	06 68 59 56 60	domnob_91@msn.com			
3	Claire Colboc	Trésorier	AG comptes 2021	2022	7 avenue du maréchal Juin, 44210 Pornic	06 62 35 58 75	daire.colboc@gmail.com			



4^{ème} résolution – Election de Mme Isabelle de Sèvedavy au Conseil d'administration

Conformément aux statuts, l'assemblée générale approuve l'élection au conseil d'administration de Madame Isabelle de Sèvedavy pour une période de 3 ans. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée en 2024 à approuver les comptes de l'exercice 2023.

Madame Isabelle de Sèvedavy est domiciliée au Pellerin; elle a été membre du bureau de la délégation de Loire-Atlantique de l'association Les Vieilles Maisons Françaises; elle gère le stand de cette association au château de Pornic depuis plusieurs années lors des Journées Européennes du Patrimoine et connait bien les enjeux du patrimoine architectural et historique de notre territoire;



5^{ème} résolution – Election de Mme Florence Forni au Conseil d'administration

Conformément aux statuts, l'assemblée générale approuve l'élection au conseil d'administration de Madame Florence Forni pour une période de 3 ans. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée en 2024 à approuver les comptes de l'exercice 2023.

Madame Florence Forni est guide à l'Office de tourisme de Pornic. Elle est à l'origine de l'ensemble des promenades guidées qu'elle assure tout au long de l'année; C'est une spécialiste de l'histoire du château de Pornic; c'est elle qui a conçu la visite intitulée « Dans l'intimité du château ».



6ème résolution d'administration

résolution – Election de Monsieur Bernard Léguillier au Conseil

Conformément aux statuts, l'assemblée générale approuve l'élection au conseil d'administration de Monsieur Bernard Léguillier pour une période de 3 ans. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée en 2024 à approuver les comptes de l'exercice 2023.

Monsieur Bernard Léguillier est membre du bureau de la délégation de Loire-Atlantique de l'association Les Vieilles Maisons françaises. Il habite le château de Chanteloup à Saint Père en Retz où il accueille de multiples évènements à caractère patrimonial et historique.



7^{ème} résolution d'administration

- Election de Monsieur Jacques Savary au Conseil

Conformément aux statuts, l'assemblée générale approuve l'élection au conseil d'administration de Monsieur Jacques Savary pour une période de 3 ans. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée en 2024 à approuver les comptes de l'exercice 2023.

Monsieur Jacques Savary habite Pornic depuis 2017. Chef d'entreprise, il connait bien les acteurs économiques de notre territoire qui pourraient être partie prenante aux projets d'animations au château de Pornic. Il porte un intérêt fort à l'histoire de notre territoire.



Formalités

8^{ème} résolution – Formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie du procès-verbal de cette assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



Fin de l'AG de l'ASVP du 29 juillet 2021

Moment de convivialité